

**2014/6210 - Attribution d'une subvention d'un montant de 4 000 euros à l'Association Charité Bellecour pour la mise en oeuvre de son programme d'actions 2014 : le festival en juin, la nocturne en décembre et la refonte du site Internet.** (Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat) (BMO du 13/01/2014, p. 0087)

Rapporteur : Mme FONDEUR Marie-Odile

(Adopté.)